

Répartition et coordonnées des accueils de loisirs :

QUARTIER	ACCUEIL DE LOISIRS	COORDONNÉES
ARGENTINE	Argentine	Espace Argentine, 11 rue du Morvan - 03 44 10 17 40
	Jean-Moulin	École élémentaire Jean-Moulin, Avenue Jean-Moulin - 03 44 05 98 14
NOTRE-DAME-DU-THIL	Notre-Dame-Du-Thil	École élémentaire Claude-Debussy, Avenue des écoles - 03 44 48 57 40
CENTRE VILLE	Victor-Duruy	École élémentaire Victor-Duruy, 2bis Bd du Général de Gaulle - 03 44 48 20 83 (uniquement en période scolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi)
	H. C. Andersen	École maternelle Andersen, Rue du Franc-Marché - 03 44 48 40 08
	Jules-Ferry	École élémentaire Jules-Ferry, Bd Amyot d'Inville - 03 44 48 60 23
	Paul-Bert	École élémentaire Paul-Bert, Rue de Bretagne - 03 44 02 09 39 (fermé pendant les vacances sauf en juillet)
SAINT-JUST-DES-MARAIS « Le Petit Prince »	Élémentaire	50 Rue des Alouettes - 03 44 48 57 64
	Maternel	École élémentaire Pauline-Kergomard, 1 Rue des Alouettes - 03 44 48 40 81
MARISSSEL	Marissel	Rue Roger Salengro - 03 44 05 02 16
VOISINLIEU	Voisinlieu	École maternelle Voisinlieu, Rue de la Longue Haie - 03 44 02 71 35
	Jean-Zay	École élémentaire Jean-Zay, Rue de la Longue Haie - 03 44 02 31 63
SAINT-LUCIEN	Europe	École élémentaire de l'Europe, Avenue de l'Europe - 03 44 48 06 80
SAINT-JEAN	Marcel-Pagnol	Rue de Sénéfontaine - 03 44 02 60 43
	Hector-Berlioz	4 rue Hector-Berlioz - 03 44 02 41 73
	Le Petit Lion	10 rue Henri-Lebesgue - 03 44 02 15 77

CONSTITUTION DU DOSSIER

Bâtiment Malherbe - rue Malherbe - Tél. 03 44 79 42 50

Mairie annexe Saint-Jean - rue de Sénéfontaine - Tél. 03 44 14 00 99

Mairie annexe Argentine - centre commercial Les Champs Dolents - Tél. 03 44 79 42 42

- **1^{ÈRE} ÉTAPE :** faire établir sa fiche de tarification en se munissant du livret de famille, d'un justificatif de domicile, de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année précédente (exemple : celui de 2011 pour 2012) ;
- **2^{ÈME} ÉTAPE :** compléter obligatoirement les formulaires remis : la fiche de pré-inscription, l'autorisation parentale et la fiche sanitaire ;
- **3^{ÈME} ÉTAPE :** se présenter à l'accueil de loisirs avec sa fiche de tarification, une attestation d'assurance extra-scolaire, la photocopie des vaccins et les formulaires complétés.

La pré-inscription se fait nécessairement 15 jours avant la venue de l'enfant en temps scolaire, un mois avant les vacances scolaires et avant le 15 mai pour les vacances d'été.

TARIFS

La ville applique la barème 5 établi par la CAF. Les tarifs beauvaisiens sont fonction des ressources et de la composition des familles. La facture mensuelle est envoyée au domicile du représentant légal. Toute pré-inscription vaut engagement de paiement.

La restauration, le goûter et les animations (sorties, ateliers spécialisés, stages...) sont compris dans la participation financière demandée.



Grandir au Cœur de la Ville

Les services périscolaires :

Accueil du matin
Restauration scolaire
Accueil du soir

Les loisirs éducatifs :

Les mercredis
Les vacances scolaires



www.beauvais.fr

Beauvais
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !



Grandir au Cœur de la Ville

Beauvais aide ses enfants à grandir

Attentive à son avenir, la Ville de Beauvais s'engage pour offrir à ses enfants un environnement stimulant et épanouissant.

Au sein des accueils de loisirs, avant et après l'école ainsi que le mercredi et pendant les vacances, les enfants sont entourés, écoutés, accompagnés et guidés.

En les aidant à devenir des jeunes puis des adultes responsables, qui se sentent concernés par leur ville et le monde qui les entoure, nous construisons, pour eux, avec eux, l'avenir.

En favorisant leur bien-être, en mettant l'accent sur une pédagogie dynamique, nous affirmons, très simplement, qu'ils sont pour nous une priorité.

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais

Caroline Cayeux

Autour de l'école : les services périscolaires pour faciliter votre quotidien



L'accueil du matin : 7h30 - 8h20

Pour répondre à la demande grandissante des parents, depuis septembre 2009, les enfants sont accueillis dès 7h30. Ce choix est une volonté municipale d'améliorer les conditions d'accueil (transition entre la maison et la vie en collectivité). Moins pressés avec ces quelques minutes, chacun gagne en sérénité : calin, échange d'informations avec les animateurs...

Les animateurs proposent plusieurs ateliers calmes, respectant ainsi leurs rythmes. Il s'agit de se réveiller en douceur dans une ambiance adaptée à la mise en route du corps et de l'esprit. Lecture, dessins, jeux de constructions, musique et contes sont généralement proposés.



Se lever tôt n'est pas toujours synonyme d'appétit. Aussi, afin d'améliorer la prise d'aliments le matin, condition indispensable pour avoir de l'énergie, une brique de lait est proposée pour bien commencer la matinée.

La pause méridienne ou restauration scolaire : 11h30 - 13h20

La pause déjeuner des plus jeunes est un moment privilégié. Elle permet de devenir autonome et de prendre de bonnes habitudes alimentaires dans la convivialité et répond ainsi aux objectifs de ce temps d'éducation.

Les enfants peuvent en fonction des lieux participer à diverses activités : lecture, jeux de société, animations sportives...

Si un enfant a des allergies alimentaires, il est proposé un accueil personnalisé formalisé par un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Ce document est obligatoire.

Renseignements auprès des agents d'accueil lors de la constitution du dossier.



L'accueil du soir : 16h30 - 18h30

Accompagner un enfant c'est aussi s'adapter à son rythme et ses envies. Après une journée d'école, à partir de 16h30, il leur est proposé un temps calme autour d'un goûter complet et équilibré.

Ce dernier est entièrement pris en charge par la Ville de Beauvais. Après cette pause, les animateurs proposent plusieurs ateliers (jeux collectifs, jeux de société, lecture...) jusqu'à 18h30.

L'accueil du soir ce sont aussi les ateliers spécialisés pour mieux connaître son corps en pratiquant des activités sportives, s'éveiller aux arts plastiques, ou encore s'initier à la musique.

Pendant environ une heure, les enfants développent ainsi leurs compétences de manière ludique.

Les ateliers spécialisés sont inclus dans le tarif appliqué et sont soumis à la pré inscription.



Les loisirs éducatifs : apprendre en s'amusant

Les mercredis et les vacances scolaires : 8h30 - 17h30

Créatifs, attractifs et innovants, les accueils de loisirs offrent un éventail d'activités riches et variées aux enfants de 3 à 11 ans.

De l'initiation à la peinture aux stages nautiques, de la découverte scientifique à la création de bandes dessinées, de l'atelier conte à l'éveil au goût... des animateurs professionnels proposent une programmation visant à développer chez l'enfant la confiance en soi, la satisfaction de créer mais aussi la curiosité et le plaisir. Sorties, ateliers spécialisés et stages... sont ainsi programmés tout au long de l'année. Les thématiques du quotidien sont plus particulièrement abordées : nature, environnement, actualités...

Ouverts de 8h30 à 17h30, avec un accueil élargi à 7h30 le matin, et 18h30 le soir, pour les deux parents qui travaillent, les accueils de loisirs proposent également un temps de restauration entièrement pris en charge par la Ville. Il est également possible d'inscrire ses enfants en demi-journée avec ou sans repas.

